



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique énergétique

Question au Gouvernement n° 971

Texte de la question

EPR

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Monsieur le Premier ministre, ma question concerne l'annonce faite, la semaine dernière, par le Président de la République décidant la construction d'un deuxième réacteur nucléaire EPR à Penly. Il s'agit là d'une très mauvaise décision et je vais vous expliquer pourquoi en m'appuyant sur quelques arguments classiques des nucléocrates.

D'abord, ils nous expliquent que cette décision va renforcer l'indépendance énergétique de notre pays.

M. Bernard Carayon. Absolument !

M. Yves Cochet. C'est faux !

M. Bernard Carayon. Non, c'est vrai !

M. Yves Cochet. Nous n'avons pas de pétrole en France, pas de mines d'uranium, nous sommes totalement dépendants du pétrole extérieur et de l'uranium extérieur. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Ensuite, ils nous expliquent que le kilowattheure nucléaire proposé sera très bon marché. C'est faux. En 2006, EDF a établi à 43 euros le coût prévisionnel du mégawattheure à Flamanville où un réacteur EPR est en cours de construction. Or, récemment, elle a revu ses prévisions, l'estimant à 55 euros, soit une augmentation de 28 %. Il est possible de produire de l'électricité à plus bas prix.

M. Bernard Carayon. Mensonge !

M. le président. Monsieur Carayon !

M. Yves Cochet. Enfin, ils nous expliquent que le nucléaire crée beaucoup d'emplois. C'est faux !

M. Bernard Carayon. Non, c'est vrai !

M. Yves Cochet. Monsieur le président, puis-je poser ma question ? (*" Non ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur Cochet, je vous prie de poursuivre.

M. Yves Cochet. Lorsque l'on investit 1 million d'euros dans la filière énergétique, on produit quinze emplois dans le nucléaire, trente emplois dans les énergies renouvelables et cinquante emplois dans les économies d'énergie.

M. Bernard Carayon. C'est du vent !

M. Yves Cochet. Je me demande donc si le nucléaire fait bien partie des priorités pour l'emploi dont vous vous targuez, monsieur le Premier ministre.

J'ajoute que cette fuite en avant dans le nucléaire est en contradiction avec les orientations du Grenelle de l'environnement.

M. le président. Monsieur Cochet, veuillez poser votre question.

M. Yves Cochet. Monsieur le Premier ministre, confirmez-vous ou infirmez-vous ce mauvais choix dogmatique du nucléaire pour notre pays qui est à la fois inutile, dangereux et dispendieux ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, dans son discours du 25 octobre 2007 clôturant le Grenelle de

l'environnement, discours qui a été salué par tous, le Président de la République déclarait que nous n'opposerons pas le nucléaire et les énergies renouvelables et que la France veut marcher sur ses deux pieds énergétiques. C'est bien conformément à cet engagement que, dès le 4 juillet, au Creusot, il annonçait la nécessité de construire un deuxième EPR.

Monsieur Cochet, vous le savez aussi bien que moi, le sujet principal pour la planète est le réchauffement climatique. Dans ce cadre, la France a décidé de mener une politique majeure en passant de moins de 11 % à plus de 23 % d'énergies renouvelables - géothermie, biomasse, hydroélectricité, solaire -, ce qui représente un effort considérable de la nation, sans renoncer à l'autre pilier qu'est le nucléaire, car il ne produit pas de gaz à effet de serre - et vous le savez pertinemment. La France se développe donc de manière équilibrée et beaucoup de pays aimeraient avoir notre stratégie.

Par nature, un parc doit se renouveler. En raison de la réduction des besoins, de l'efficacité énergétique et de l'accroissement des énergies renouvelables, la part de l'énergie nucléaire sera légèrement décroissante. C'est une réalité. Cela n'empêche pas de soutenir une filière de compétences en France et à l'étranger.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 971

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2009